

The amendment of **Hon. Mr. Holton** was decided to be in order.

Mr. Magill maintained that the most cruel tax that could be imposed by any Government was that on the necessities of life. The tax on coal was unjustifiable as being a heavy tax on nine-tenths of the people without producing the slightest benefit to be other tenth. It was distinctly a tax against the best interests of the country and imposing taxes on localities already too heavily taxed. As to the duty on flour, if it could raise the price, that extra price would not fall on those who would benefit by the tax on coal alone, but would press on those also who would have to pay the duty on both flour and coal. The very fact of increasing the duty would tend to increase the cost of freight and thus further discriminate in favour of New York at the expense of the St. Lawrence. Some of the proposals of the Finance Minister would, however, have his support.

Hon. Mr. Wood—The question before the House was simply whether the House would impose a tax on coal. It was complicated with no other considerations, but should be regarded on its own merits. What interest then would the tax on coal foster in Ontario? None whatever, but would simply be a tax for revenue. In Quebec it would hamper all business and affect it most injuriously. It would foster no interest in New Brunswick—and as to Nova Scotia, for whose benefit the tax is proposed, it could find no market here by such a tax, and the only effect would probably be to raise the price to the poor people there.

Hon. Dr. Tupper asked how the tax could fall on the poor people without doing any good to the coal owners.

Hon. Mr. Wood said the matter was plain enough, but he did not regard the coal owners merely. The people of Nova Scotia should know that the whole interests of that Province were to be sacrificed to the interests of a few monopolists, and this was the great national policy that was to bring the people of the United States to their knees. The thing was worse than ridiculous. If gentlemen from Ontario choose to tax themselves, and if members from Nova Scotia (not in the interests of monopolists) choose to do so, he for one would not.

Mr. Cartwright did not consider that it was possible to bring down on the proposal which

contre toute résolution visant à la modifier ou à l'amender.

Il est décidé que l'amendement de l'honorable **M. Holton** est conforme au Règlement.

M. Magill soutient que la taxe la plus cruelle que peut imposer un gouvernement est la taxe sur les biens indispensables. La taxe sur le charbon est injustifiable parce qu'elle pèse lourdement sur les neuf dixièmes des gens, sans apporter le moindre avantage à l'autre dixième. C'est nettement une taxe contraire aux intérêts du pays, d'autant plus qu'on surtaxe des localités déjà trop lourdement taxées. Quant au droit sur la farine, s'il peut en augmenter le prix, ce supplément n'atteindra pas seulement ceux qui profiteront de la taxe sur le charbon, mais il pèsera aussi sur ceux qui auront à acquitter un droit à la fois sur la farine et sur le charbon. Le seul fait d'augmenter les droits, tendra à augmenter le coût du transport, et conséquemment, à favoriser New York au détriment du Saint-Laurent. Toutefois, il accordera son appui à quelques-unes des résolutions du ministre des Finances.

L'honorable **M. Wood**—Il s'agit, pour la Chambre, de décider si elle doit imposer une taxe sur le charbon. On ne fait intervenir aucune autre considération; il faut analyser le pour et le contre. Donc, quel avantage la taxe sur le charbon procurerait-elle à l'Ontario? Absolument aucun. Elle ne ferait qu'enrichir le Trésor. Au Québec, elle générerait le monde des affaires et lui causerait de graves préjudices. Elle ne procurerait aucun avantage au Nouveau-Brunswick; et quant à la Nouvelle-Écosse, au profit de qui on propose cette taxe, elle ne trouverait aucun marché ici, à cause d'une telle taxe dont le seul effet serait probablement de faire monter les prix pour les pauvres gens de là-bas.

L'honorable **Dr Tupper** demande comment la taxe pourrait frapper la classe pauvre sans profiter aux propriétaires de charbon.

L'honorable **M. Wood** dit que l'affaire est passablement claire; mais il ne considère pas que les propriétaires de charbon. Le peuple de la Nouvelle-Écosse devrait savoir que l'intérêt général de la province va être sacrifié aux intérêts de quelques monopolisateurs; et c'est là, la grande politique nationale qui doit forcer les Américains à capituler. C'est le comble du ridicule. Si les représentants de l'Ontario choisissent de se taxer eux-mêmes et si les députés de la Nouvelle-Écosse (non pas dans l'intérêt des monopolisateurs) choisissent de faire de même, il s'y refuse quant à lui.

M. Cartwright considère qu'il n'est pas possible de présenter une résolution qui comporte